

# Classement du site des gorges du Dolaizon et de la vallée des Chibottes

Dossier de la rédaction de H2o  
March 2016

Par

décret du 8 mars 2016 publié au Journal Officiel du 10 mars 2016, a été classé parmi les sites du département de la Haute-Loire, le site des gorges du Dolaizon et de la vallée des Chibottes, couvrant une superficie de 280 hectares sur les communes de Saint-Christophe-sur-Dolaizon et de Vals-près-le-Puy.

Au sud du Puy-en-Velay, au cœur du Massif-Central, les gorges et la vallée du Dolaizon se signalent par la diversité et la singularité des paysages : délimité par de hautes falaises en orgues de basalte de couleur ocre, le vallon présente un caractère naturel, épargné par l'urbanisation. Sur ses versants, les murets de pierres sèches, les "palhas", séparent les parcelles autrefois cultivées en terrasses, et témoignent de l'ancienne activité viticole. Autres vestiges de pratiques patrimoniales, les pins de boulanges présentent leurs silhouettes noueuses et leurs troncs en lyre, caractéristiques de leur ancienne vocation. Mais ce sont les chibottes, ces petites constructions coniques de pierres sèches qui parsèment la vallée et dont certaines datent du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui confèrent au site son identité bien particulière. Au creux du vallon, le petit cours d'eau du Dolaizon offre une succession de tableaux pittoresques, telle la belle cascade et sa "chaussée de géants".

Les gorges du Dolaizon et la vallée des Chibottes constituent un site remarquable par la variété et la beauté des paysages, par la richesse d'un patrimoine vernaculaire chargé d'histoire. Leur classement vient reconnaître le caractère exceptionnel de ces espaces et en garantir la préservation pérenne.

Environnement France